

Commission technique /lapins de race suisse

Protocole 01 / 09

Séance de la commission technique, mercredi 18 février 2009, 1700 hres, restaurant Central, Holziken.

Président :	Markus Vogel	
Membres :	Isidor Inauen	
	Beat Schweizer	
	Alois Wernli	
	Urban Hamann	
	Frédéric Mathez	
	Armin Wyss	Président de lapins de race suisse
	Evelyne Bucheli	secrétaire

Ordre du jour :

1. Salutations
2. Protocole de la séance 03/08 du 3 décembre 2008
3. Information
4. Rétrospective de l'exposition nationale des mâles à Bâle
5. Commission technique
6. Formation des candidats-experts
7. Perfectionnement
8. Divers

1 Salutations

A l'heure précise, le président Markus Vogel salue très cordialement les membres de la commission technique ainsi que le président de lapins de race suisse, Armin Wyss et Evelyne Bucheli, secrétaire.

2 Protocole de la séance du 3 décembre 2008

Celui-ci est accepté dans sa forme et teneur. Remerciements à Evelyne Bucheli pour la rédaction et à Frédéric Mathez pour la traduction.

3 Information

3.1 Comité de lapins de race suisse

- Après 5 ans de procédure d'admission, le club du lapin Deilenaar, demande l'admission définitive de cette race à notre standard 03.
- Markus Vogel ne peut pas prendre part à l'assemblée de la POK. Urban Hamann s'occupe de le remplacer.

3.2 L'assemblée générale des experts cunicoles aura lieu le samedi, 7 mars 2009, restaurant Central, à Holziken. Tous les membres du comité acceptent une réélection.

- Deux propositions seront présentées : Tout d'abord, l'élaboration des nouveaux statuts de l'association ainsi qu'une réadaptation de l'honoraire. Quant à cette dernière, le comité est d'avis qu'une discussion sérieuse doit avoir lieu et également voir la réaction des 3 autres fédérations.
- Le comité ne rentre pas en matière quant à une limite d'âge pour exercer la fonction d'expert.
- Lors de l'assemblée des experts du 7 mars, Armin Wyss et Evelyne Bucheli représenteront le comité de lapins de race suisse. Le rédacteur du journal Tierwelt, Emil Stöckli, sera également présent.

3.3 Commission technique

- Markus Vogel informe que si un bouton a été posé du mauvais côté « numéro sur le dessus de l'oreille », lors d'un pré-jugement ou d'un jugement, il y a lieu de le faire enlever et de procéder à la pose d'un nouveau bouton. Dans un tel cas, inscrire les deux no sur la carte de jugement.

4 *Rétrospective de l'exposition nationale des mâles à Bâle*

4.1 Cours de répétition du mercredi, 7 janvier 2009

- Pour raison de maladie, l'expert Fritz Altherr, n'a pas pu prendre part à cette manifestation.
- Ce cours a rencontré un beau succès et très apprécié par tous les participants. Une excellente camaraderie était visible et une motivation évidente pour l'évènement du lendemain.

4.2 Jugement du jeudi, 8 janvier 2009

- Une bonne organisation pour le jugement était visible. Le jugement, en général, s'est bien déroulé.
- Néanmoins, il y a eu quelques réclamations, principalement quant à une différence de pointage entre les expositions nationales des clubs et celle des mâles. Egalement des réclamations pour des pointages trop bas.
- Quant à la répartition des médailles, il y a eu une minime différence. Selon les dires de Markus Vogel, une augmentation de 5% pour les médailles d'or, 3% pour les médailles d'argent et une diminution de 7% pour les médailles de bronze.
- Au total, les experts ont exposé 73 sujets et 95% d'entre-eux ont obtenu la médaille.
- C'est la race bélier nain qui a été le plus présentée par les experts.
- A ce jour, il manque encore 3 rapports ayant trait à ce jugement. Ces rapports seront traduits en deux langues en l'occurrence française et allemande.
-

4.3 Exposition, samedi/dimanche, 10/11 janvier 2009

- L'exposition était très réussie : la présentation des champions, des clubs, les races EU, la place à disposition pour les visiteurs, le choix de la nourriture, tout était parfait.
- Un point quelque peu négatif, le froid régnait dans les locaux.
- La répartition des médailles a été faite très sérieusement. Aucune n'a été remise si la moyenne n'a pas été atteinte selon la table du degré de difficultés.
- Les problèmes rencontrés lors de cette manifestation sont connus de tous. Ceux-ci seront réglés différemment à Fribourg.
- Beat Schweizer pense que ce n'est pas très judicieux de mettre les résultats sur internet déjà le jeudi soir. Le résultat des champions suffirait.

5 *Commission technique*

5.1 Rétrospective de la saison des experts et obmann

- La table comparative au degré de difficultés sera à l'ordre du jour lors de la prochaine séance.
- A l'assemblée de la POK, les clubs seront informés que la lumière est très importante lors d'un jugement, suite à une remarque de F. Mathez.
- Les organisateurs doivent faire parvenir aux experts une liste avec le nom des collègues (transport en commun)
- Les balances mises à disposition étaient, en principe, en bon état de fonctionnement. Peu de réclamation. Les experts font eux-mêmes un contrôle ; ce qui est très apprécié de la part des éleveurs.
- Une bonne camaraderie et une excellente collaboration régnaient lors des jugements, relève Urban Hamann.
- Eventuellement avant le début d'une saison de jugement, il serait judicieux de faire paraître une check-list dans le journal Tierwelt, afin de rendre attentif les organisateurs quant à la préparation du jugement. Frédéric Mathez précise qu'en tant d'obmann, il prend toujours contact avec le commissaire et lui fait parvenir une liste avec les dispositions à prendre ; ce qui facilite bien les choses.

5.2 Pénis fendu chez un mâle - directive de la commission technique

- Dans le standard, page 218, il est mentionné qu'un pénis fendu est un défaut de disqualification avec tatouage. Lors du prochain cours de répétition, Markus Vogel va présenter une image représentative. Un pénis *totalemment* fendu est un défaut de disqualification avec tatouage.

5.3 Différence de pointage lors de jugements

- Markus Vogel donne, dans la mesure du possible, une réponse à toute réclamation ayant trait à une différence de pointage.
- Il est urgent et nécessaire que les responsables des clubs informent leurs membres des modifications apportées au standard.
- Une différence de 2 points est en principe acceptable. Le sujet peut changer alors qu'il se trouve dans un autre endroit avec un environnement différent. Des sorties répétées peuvent également amener à des différences de pointage.

5.4 Liste d'attente standard 03

- La différence de pointage sera un thème lors d'une journée d'automne.
- F. Mathez relève qu'il y a un terme mal traduit à la race japonais. Correction sera faite ultérieurement.

5.5 Requête au 31 janvier 2009, suppression du tatouage

- Markus Vogel a répondu au requérant et désire parler de ce problème lors de l'assemblée des Présidents des clubs suisses.
- Armin Wyss pense qu'il serait aussi important d'en discuter avec des éleveurs lors d'une journée d'automne (2010)

5.6 Autres informations techniques

- La fédération du Luxembourg invite 4 experts suisses pour jugement lors de leur prochaine exposition nationale.
- Requête de Robert Fritschi concernant le point de joue du tacheté nain. A l'avenir, but très précis de la commission technique ; la tache doit être libre. La décision sera prise avant la POK 2010 et sera respectée au minimum durant 4 à 6 ans.
- P. Aebischer, K. Blättler, U. Hamann, E. Buser et M. Vogel se rendront à Salzbourg pour un cours de répétition EU.
- Exposition EU à Nitra : 17 au 22 novembre 2009. Jugement le mercredi et jeudi, 18 et 19 novembre 2009.
- L'exposition EU prévue en 2012 à Nürnberg sera éventuellement déplacée à Leipzig. Le prix de location de la halle étant extrêmement élevé.
- Après l'acceptation des nouveaux règlements, l'admission de nouvelles races, de variétés ainsi que des changements de catégories, seront facilités. Les experts doivent s'attendre à de nouvelles choses.
- Le club du feu a demandé de présenter la race lors d'un prochain cours de répétition.

6 Formation d'experts 2008 – 2011

6.1 Déroulement actuel de la formation

- Les instructeurs de la commission technique sont très satisfaits des candidats qui ont obtenu de bonnes notes lors d'examens pratiques et théoriques.
- Ces candidats se sentent très bien acceptés, sont bien conseillés et les rapports les concernant sont positifs. Ils sont également reconnaissants que leur nom figure dans les catalogues et, parfois même, ils reçoivent une indemnité de la part des organisateurs.

6.2 Rétrospective block 5

- 24/25 janvier 2009 : I. Inauen, B. schweizer, M. Vogel.
- Races : tous les béliers ainsi que le géant belge et géant blanc.

6.3 Organisation block 6

- 21/22 février 2009 : U. Hamann, A. Wernli et M. Vogel
- Races : Tacheté nain, tacheté anglais, petit tacheté tricolore, tacheté tchèque, tacheté tricolore et tacheté suisse.

6.4 Organisation block 7

- 21/22 mars 2009: I. Inauen, F. Mathez et M. Vogel
- Races : Russe, hollandais, californiens, japonais, hotot, argenté de champagne.

6.5 Organisation block 8

- 2/3 mai 2009 : U. Hamann, A. Wernli et m. Vogel.
- Races: Non déterminées.

6.6 Organisation block 9

- 12/13 septembre 2009 : I. Inauen, B. Schweizer et M. Vogel.
- Races: Non déterminées

7 Perfectionnement

Pour les experts voulant se perfectionner durant la période de mai à août 2009, un riche programme a été établi. Les thèmes : ordonnance sur la protection des animaux, affouragement/digestion, maladie, anatomie, hérédité, test des couleurs.

Autres thèmes : Power point, rhétorique

7.1 Thèmes divers

- Armin Wyss estime que chaque expert doit connaître la nouvelle ordonnance sur la protection des animaux.
- Il a été constaté que les experts membres de la commission technique sont intéressés par les cours Power point et rhétorique.
- Cours pour les experts romands : Frédéric Mathez participe au cours de la protection des animaux et, lors d'une demi-journée, informera ses collègues romands. Ces derniers peuvent aussi participer aux autres cours.

7.2 Instructeurs, lieu et date

- M. Vogel prendra contact avec Gion Gross pour le power point et Toni von Arb, protection des animaux, pour les dates et les locaux.
- Au cas où il y aurait une forte demande ; doubler les cours.

8 Divers

- Soirée de clôture du cours de préposés organisé par la VBOK, 24 avril 2009, à Ersigen. U. Hamann et F. Mathez représenteront la commission technique.
- Cours de répétition en automne 2009 : Wittenbach 3.10.09/Langnau 10 et 11.10.09.
- Si un expert ne peut pas prendre part à la date prévue, ce dernier a la possibilité de changer de jour.
- Les dates pour 2010 et 2011 seront publiées sur le « home page » ainsi que dans le journal « Tierwelt » au cours du printemps.

- Journée d'automne le 5 septembre 2009. A l'occasion du 75^{ème} anniversaire de lapins de race suisse, d'importants politiciens seront présents. Cette manifestation nous donne l'occasion de nous présenter au monde politique.
- Peter Iseli a présenté sa candidature comme successeur de Alois Grüter au sein du comité de lapins de race suisse.
- Le club du petit tacheté tricolore organisera un jugement de jeunes sujets avec Urban Hamann. Les candidats experts sont cordialement invités à ce jugement.
- En septembre, Markus Vogel participera à la rencontre des présidents de clubs.
- Remarque d'Alois Wyss. Les deux experts tessinois sont peu engagés du fait que le déplacement est important. Ceci ne devrait pas être un handicap étant donné que les frais de déplacement dépassant Fr. 100.-- sont pris en charge par lapins de race suisse.
- Prochaine séance : 1^{er} juillet 2009; probablement à Kronbühl, SG

Le président, Markus Vogel, lève la séance à 2100 hres en remerciant les participants pour les débats constructifs.

Schenkon et Rheinfelden, le 21 février 2009

Le président

La secrétaire

Markus Vogel

Evelyne Bucheli

Traduction : Frédéric Mathez, le 26 février 2009